

<http://ec-la-cormegeaie-vendome.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article241>



Le permis piéton

- ARCHIVES - 2013-2014 -



Publication date: mercredi 25 juin 2014

Copyright © Ecole élémentaire La Cormegeaie - Tous droits réservés

Clara raconte ...

Aujourd'hui, des agents de police sont venues : deux dames de la police municipale et une dame de la police nationale ...

Elles nous ont dit qu'on allait faire une fiche pour passer le permis piéton. On a fait la fiche. Il y avait douze questions et il fallait cocher la bonne réponse. Pour avoir le permis piéton, il fallait 12 sur 12 ou 11 ou 10 ou 9, sinon on n'avait pas le permis. J'ai eu 12 sur 12 !

Ensuite, nous avons pris des photos.

Tout le monde a eu son permis piéton !